

## O. Temaru à l'ONU: "La France obtient beaucoup d'argent grâce à l'aéroport Tahiti-Faa'a"



Dix jours après son déplacement à l'ONU (New-York), devant la quatrième commission chargée des questions politiques spéciales et de la décolonisation, la délégation du Taviani huiraatira conduite par Oscar Temaru, diffuse les textes des allocutions prononcées devant les représentants de la communauté internationale.

Parmi les quatorze intervenants polynésiens qui ont fait le déplacement sur la côte Est des Etats-Unis, nous n'avons conservé que l'intervention du premier d'entre eux, le chef de file des indépendantistes qui donne le ton, allant jusqu'à affirmer que la France gagnait "beaucoup d'argent" grâce à l'aéroport de Tahiti-Faa'a, ce qui est totalement absurde, voir l'inverse.

*Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Représentants des Nations Unies,*

*Premièrement, je souhaitais vous exprimer toute ma gratitude, aux membres de la quatrième commission de l'Assemblée Générale des Nations Unies, pour me permettre d'évoquer devant vous ce matin la situation coloniale de notre Pays Ma'ohi Nui, et de mener la délégation d'intervenants.*

*Monsieur le Président, Il a été dit que « le colonialisme par consensus reste du colonialisme ». Ce que la commission des politiques spéciales et de la décolonisation a entendu de l'envoyé spécial de notre territoire élu, lors de la session en juin 2017 a démontré, une fois de plus, que le colonialisme est bien vivant au XXIème siècle.*

*Mais ceci prouve également que le colonialisme a été déguisé à tel point qu'il peut être défendu par l'élu d'un gouvernement qui ne reconnaît pas l'absence d'autonomie de ce territoire. Le colonialisme a encore de beaux jours devant lui, il n'est pas terminé comme certains l'ont dit. Il a juste pris une dimension d'une complexité accrue.*

*La puissance administrante, la France, ne respecte plus l'article 73(e) de la Charte des Nations Unies, elle ne transmet plus les informations au Secrétaire général. Elle ne fait pas le déplacement à la réunion du Comité des 24 ou à la 4ème commission. Elle pratique la politique de la chaise vide à chaque fois que l'on prononce les mots « Polynésie française ». Maintenant, la France agit par le biais d'un représentant, le Président du territoire, qui vient à l'ONU avec des instructions pour justifier l'arrangement colonialiste. Mais nous sommes indifférent, car nous savons que le pouvoir est détenu par la France.*

*Le statut politique de soit disant autonomie est loin d'être légitime malgré son label utilisé pour divertir l'attention de la vraie nature du statut colonial. Ce n'est pas le label utilisé pour le statut, mais ses éléments qui comptent. Et ces éléments renvoient à un territoire non autonome. La communauté internationale ne sera pas dupée par cette tentative futile de justifier l'injustifiable. Alors que cette « représentation par procuration » n'est pas une nouvelle tactique – elle a été utilisée périodiquement au fil des décennies et elle ressurgit encore une fois. C'est une violation flagrante de l'exercice par notre peuple de son droit à l'autodétermination et à l'indépendance.*

*Je vous remercie monsieur le Président.*

Puis, un peu plus loin, en réponse à deux questions du représentant algérien dont une sur le Nucléaire, Oscar Temaru poursuit:

*Les conséquences sur la santé étaient connues par les Français avant même que les essais aient lieu dans notre pays. En 1961, la France a reçu un rapport détaillé sur la question de la part de l'armée américaine qui avait connu ces questions auparavant. La décision de la France était donc un crime prémédité. Donc, quand la loi sur les compensations est entrée en vigueur en 2010, ce n'était pas une prise de conscience tardive, c'était une opération de couverture, une décision prise après que la plupart des victimes soient décédées. Même avec cette loi, la proportion entre le nombre de plaintes et le nombre de compensations est scandaleuse. 1/1000. Hier encore, en contradiction avec les accords de l'Elysée, la Cour suprême française, le Conseil d'Etat, a pris une décision contre la compensation en Polynésie de la Caisse de Prévoyance Sociale qui a pris en charge les frais de santé, en décidant que ces frais seraient assumés par la Polynésie. Le Président Macron a affirmé à Alger que la colonisation était un crime contre l'humanité. Mais les essais nucléaires qui ont eu lieu dans notre Pays, plutôt qu'à Paris sous la Tour Eiffel ou plutôt que dans le massif central, sont un acte évident de colonisation. C'est pourquoi nous arrivons à la conclusion naturelle que l'Eglise Protestante,*

*qui est la plus importante dans notre Pays, ait annoncé récemment qu'elle porterait plainte contre la France pour crime contre l'humanité. L'aéroport international de Faaa fait partie de notre commune au bord de la mer. Le gouvernement français obtient beaucoup d'argent grâce à cet aéroport. Ce n'est pas le cas des habitants de Faa'a. Je suis maire de cette commune qui est la plus importante de Tahiti.*